

# Nouvelles et chronique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **13 (1868)**

Heft (20): **Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse**

PDF erstellt am: **26.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

allongée, bastionnée, de 500 pas environ de longueur sur 250 de largeur, inachevée de tous côtés. Les fronts les plus étendus qui barrent à peu près perpendiculairement la vallée sont encore interrompus ; les bastions des saillants, construits d'une manière particulière, sont terminés, et la face tournée du côté de la Suisse est la plus avancée. Les fossés, creusés en grande partie dans le roc, ne sont pas encore pourvus d'un glacis régulier sur plusieurs points. Les murs de revêtement, en revanche, sont construits jusqu'à une hauteur de 11 à 12 mètres environ, ensorte que la place est en tout cas à l'abri d'un assaut et susceptible d'être armée. A l'intérieur, il se trouve autour de la place d'armes trois grandes casernes d'infanterie à l'épreuve de la bombe, chacune d'environ 120 mètres de longueur sur 13 de largeur, ayant toutes leurs chambres voûtées, à deux étages pour celle qui fait face à la frontière suisse, à trois étages pour les deux autres. Sur le quatrième côté, où règne le roc vif, doivent être établies les casernes d'artillerie, l'arsenal et les magasins, tandis que le magasin à munitions, déjà terminé, est si élevé qu'il domine les ouvrages et devra par conséquent être démoli pour être transporté ailleurs ou reconstruit. Lorsque tout sera terminé, la forteresse des Rousses pourra contenir de 5 à 6000 hommes.

« Mais il lui est arrivé ce qui arrive à tous les travaux militaires qui ne sont pas poussés assez rapidement. Lorsqu'on a mis la main à l'œuvre sous le règne de Louis-Philippe, on ne pouvait prévoir les longues portées de l'artillerie rayée actuelle. Or il est arrivé que, du côté de la frontière suisse, c'est-à-dire du front tourné vers l'assaillant supposé, le terrain va en s'élevant depuis les glacis du fort, ensorte qu'à 2500 pas environ, depuis la grande route de la Faucille aux Rousses, on voit les fenêtres des casernes à trois étages. Il est aisé de se représenter par conséquent combien devrait se sentir à l'aise la troupe qui y serait renfermée, dans le cas d'un siège. »

---

## NOUVELLES ET CHRONIQUE.

A l'occasion de deux guides de l'école de recrues de St-Gall on apprend par les journaux de St-Gall et de Schaffhouse que la direction du chemin de fer du Nord-Est élève la prétention d'interdire les voitures de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe aux militaires portant des pantalons . . . garnis de cuir. Nous espérons que l'autorité compétente saisira cette occasion d'appuyer les réclamations déjà faites pour que tous les trains aient des wagons de 3<sup>e</sup> classe.

**Autriche.** — Le nouveau livre prussien sur l'artillerie cause une grande sensation dans ce pays ; les officiers d'artillerie s'y partagent en deux camps, et des connaisseurs fort distingués l'appellent un ouvrage *classique*. — A ce propos nous devons rectifier un chiffre de notre dernier n<sup>o</sup> page 431, 3<sup>e</sup> alinéa : au lieu de 1200 lire de 1500 à 200 pas.

**France.** — En parlant des bruits de préparatifs de guerre le *Nord* donne sur la future répartition de l'armée française les indications suivantes :

Les forces actives seraient divisées en 7 corps de 2 à 5 divisions, sous le commandement en chef de l'empereur, avec le maréchal Niel pour major-général :

1<sup>er</sup> corps d'armée, maréchal Mac-Mahon ; 2<sup>e</sup>, maréchal Bazaine ; 3<sup>e</sup>, général Lebrun ; 4<sup>e</sup>, général Montauban ; 5<sup>e</sup>, général de Failly ; 6<sup>e</sup>, général Lebœuf ; 7<sup>e</sup>, corps de réserve, maréchal Canrobert. Intendant-général Guiot ; sous-chef d'état-major : général de Castelnau.

**Petite poste.** — A M. G., à C. : Reçu l'article, on vous enverra l'épreuve. — A M. T., à Paris : Reçu vos brochures, dont on dira deux mots ; mais on attend toujours la réponse à la lettre du 10 août. — A M. X., à Berlin : Reçu votre *Wespen* : vous avez beau chaussonner le dernier livre de M. Lecomte ; il est plus véridique dans l'ensemble que celui de M. de Moltke ; vos chansons valent pourtant mieux que votre stratégie, quoiqu'elles aient beaucoup moins de succès.